

## UN TRONC COMMUN JUSQU'À 15 ANS

## « Non, on ne parlera pas d'école unique »

## Le Pacte d'excellence prévoit un tronc commun jusqu'en

3<sup>e</sup> secondaire. Avec un objectif de taille : limiter le redoublement.

### ● Interview : Raphaëlle GILLES

Marie-Martine Schyns (cdH), comme ministre de l'Éducation, comment imaginez-vous ce tronc commun jusqu'à la troisième secondaire ?

Un groupe de travail composé de 23 experts (profs d'université, pédagogues, professeurs,...) est en train de finaliser cela sous l'impulsion des idées du professeur Romainville (NDLR : *Marc Romainville, professeur ordinaire à l'université de Namur*). Le principe est de construire un tronc commun sur base de sept domaines d'apprentissage (NDLR : *langues, expression artistique, sciences et techniques, sciences humaines et sociales, activités physiques, créativité, engagement et esprit d'entreprendre et apprendre à apprendre*) tout en donnant les lignes de conduite pour les futurs référentiels. Mettre des matières qu'il n'y a pas aujourd'hui dans ce tronc commun, voilà ce qui inquiète. Et c'est le travail du groupe du professeur Romainville de penser à tout ça, notamment aux grilles horaires. Le tout premier travail que devra rendre le groupe, c'est justement définir ce qui doit se trouver dans ce tronc commun et ajuster les référentiels, voire en créer de nouveaux. Ensuite, il faudra y voir clair sur la formation initiale des profs qui doit coller avec ce nouveau tronc commun et nous sommes bien conscients qu'il faudra également soutenir les ensei-

gnants et les outiller correctement pour faire face à ces nouveaux référentiels. L'instituteur n'est pas censé tout faire, mais ce qu'il doit avant tout, c'est susciter la créati-

tivité et être un accompagnateur de découverte et d'apprentissage. Mais non, aujourd'hui, il n'est pas encore possible de dire comment seront réparties les matières, combien représenteront-elles d'heures par semaine.

### Ce sera pour quand alors ?

On veut lancer le tronc commun pour la rentrée de 2020 pour les 3-8 ans. Pour y voir clair, il faudra donc des grilles crédibles pour l'année qui vient.

### Quels sont les objectifs de ce tronc commun ?

Il y en a plusieurs. D'abord, que tous les élèves atteignent un maximum de compétences à 15 ans. Ensuite, ce tronc commun va s'ouvrir à l'artistique, aux polytechniques et aux intelligences multiples. L'objectif suivant, c'est évidemment le renforcement des savoirs de base que sont le français et les maths. Ce tronc commun ne veut pas dire non plus qu'on parlera d'école unique. Non, tout le monde ne fera pas la même chose au même moment. Il y aura des moments d'accompagnement personnalisés. Je préfère d'ailleurs

ce terme à celui de remédiation. Pour moi, le mot remédiation inclut le terme « remède », comme si on parlait d'une maladie. Et ça, je ne suis pas d'accord. Ensuite, l'objectif du tronc commun est de limiter le redoublement. Ça ne sert à rien de réexpliquer les choses de la même manière pour un enfant en difficulté, c'est pour ça que le redoublement pose problème. Faire doubler et réexpliquer avec les mêmes mots, ça ne sert à rien ! Il faut réduire le redou-

blement et ce sera possible grâce à tout ce que j'ai cité avant.

### Pourquoi est-ce que ce serait une bonne chose de limiter le redoublement ?

Aujourd'hui, un enfant sur deux en Communauté française a redoublé à l'âge de 15 ans. En Flandre, c'est un sur quatre. Le redoublement n'est pas une fin en soi. De nombreuses études ont d'ailleurs montré les problèmes de confiance en soi qu'il pouvait provoquer. Selon le programme PISA (NDLR : *le programme international pour le suivi des acquis des élèves*), chez nous, un jeune de 15 ans sur deux n'a pas vu tout ce qu'il devrait et n'est pas en 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> secondaire. Le redoublement plus important en Communauté française signifie donc qu'un enfant du même âge n'a pas eu la possibilité d'appréhender la même chose qu'en Flandre. Il y a donc moyen de faire autrement, d'apprendre autrement mais il faudra aussi un changement de posture chez les professeurs et les parents.

Mais il faut être clair, interdire le redoublement n'aurait aucun impact. Ce que nous voulons, c'est l'éviter en proposant des méthodes d'apprentissage différentes. Par exemple, en prônant la pratique inversée des maths. Il y a des tas de choses qui stimulent, qui évitent l'ennui et qui permettent d'apprendre.

### Cela n'isolera-t-il pas l'élève plus faible ?

Non, car cela passe par un changement des méthodes de travail, en classe ou en dehors de la classe. Il faudra aussi compter sur toute la remédiation qui sera prévue pendant les heures de cours mais également si besoin, en dehors de grilles horaires. ■

## Notre série...

• **Raphaëlle GILLES**

L'enseignement est un vaste et beau débat. Encore plus depuis que le fameux Pacte pour un enseignement d'excellence suscite les interrogations, confronte les opinions.

Durant sept jours, *L'Avenir Verviers* a décidé de se plonger dans les coulisses de ce Pacte. Cette mégaréforme de l'enseignement dont les premières mesures entreront en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire et apporte-

ront des changements de taille pour les élèves, les professeurs, les directeurs et les parents.

Puisqu'il est impossible de reprendre de façon exhaustive toutes les modifications reprises dans ce document de plus de 300 pages, nous avons sélectionné sept thématiques différentes. Pour parler de chacun de ces aspects et pour ouvrir le débat dans nos pages, nous avons interrogé la ministre compétente, Marie-Martine Schyns (cdH), mais également des pros du terrain, ceux qui

sont confrontés aux réalités du monde de l'enseignement chaque jour...

1. Samedi 13 mai : ça bouge pour le cycle maternel.

2. **Ce lundi : élaboration d'un tronc commun jusqu'à 15 ans. Avec un effet majeur : limiter le redoublement.**

3. Mardi : renforcement du secondaire supérieur qualifiant, bonne ou mauvaise chose ?

4. Mercredi : formation et évaluation des enseignants. Quid de la formation initiale et continue ? Les éva-

luations, futures sanctions ?

5. Jeudi : prôner l'école inclusive. Ne pas amplifier les distinctions entre élèves, c'est réalisable ? Tant au niveau socio-économique, qu'au niveau des besoins spécifiques des élèves.

6. Vendredi : professionnalisation du métier de directeur. Le chef d'établissement verra son « leadership » renforcé. Bonne nouvelle ?

7. Samedi : organisation du rythme scolaire. Revoir l'organisation de l'année scolaire des élèves, pourquoi ? ■

## « Plus d'ouverture avec des apprentissages artistiques et polytechniques »

**Le redoublement n'est donc pas une fin en soi, selon vous ?**

Non, donc on doit y travailler ! Concernant le redoublement, je n'étais par exemple pas une acharnée de l'interdiction du redoublement entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> secondaire instaurée depuis 2014. En juin prochain, nous aurons les résultats de cette mesure et on va évaluer l'impact de ce non-redoublement en fin de 2<sup>e</sup>. Mais ce qui diffère, avec le tronc commun, ce sont les moyens complémentaires qui seront mis en place, pour le primaire et le secondaire, voire en amont.

**N'empêche, sur la question du tronc commun, que faire pour les élèves qui voudraient se diriger vers une filière technique avant 15 ans ?**

C'est bien pour cela que le tronc commun doit être plus ouvert avec des apprentissages artistiques et polytechniques. Et comme le tronc commun est orientant, le jeune peut découvrir très tôt des métiers, des domaines d'apprentissage, qu'il n'a pas l'habitude de voir. Aujourd'hui, un jeune de 2<sup>e</sup> secondaire qui en a marre de l'école dans le général sera davantage intéressé par le futur tronc commun.

**Comment éviter tout de même que le jeune décroche en classe ?**

C'est justement en ouvrant le tronc commun. Cela passe par des méthodes de travail différentes mais aussi par des activités à l'école. Il faut par exemple faire venir des gens de l'extérieur dans les murs de l'école pour susciter de l'intérêt. Il y a par exemple le cas concret des « Building Heroes » en 6<sup>e</sup> primaire qui permet à la Confédération de la construction de venir faire découvrir les métiers de la construction. Il y a aussi des choses à faire avec la Cité des métiers. Grâce à l'externe aussi il faut susciter de la curiosité.

**Quid des fossés qui peuvent survenir entre les élèves ?**

C'est justement le pari du Pacte qu'il n'y ait pas de fossé. Les groupes de travail l'élaboreront sur base de ce qui se fait dans d'autres pays, nordiques ou au Portugal. Bien sûr, il ne faut pas importer des choses telles quelles mais il faut s'en inspirer. La stimulation et la diversification des méthodes d'apprentissage permettront à chacun d'apprendre la même chose. Cela fait beaucoup d'enjeux et 2020, c'est demain... Mais les réflexions sont là et le débat est ouvert. ■ **R.G.**

## UN TRONC COMMUN JUSQU'À 15 ANS

## « Lancer une telle réforme en 2 ans, c'est chaud ! »

**Carole Piront n'est pas confiante face au tronc commun envisagé dans le Pacte.** Pour elle, l'élève n'est pas pris en considération.

● **Raphaëlle GILLES**

**L**e tronc commun est un des points du Pacte d'excellence qui pose le plus de questions. Dans le camp des profs, le climat est à l'inquiétude. C'est notamment le cas pour Carole Piront, 43 ans, et prof de français à Sainte-Claire, à Verviers. « Pour moi, être prof, c'est une vocation, surtout dans le technique et le professionnel. L'enseignement, c'est avoir le désir de donner. J'utilise souvent la métaphore du semeur. On ne sait pas ce que les graines vont donner. Vont-elles éclore de suite, vont-elles prendre plus de temps ou peut-être ne donneront-elles rien. Je pense aussi que nous sommes des passeurs de valeurs. Nous devons faire grandir nos élèves et surtout avoir le plus grand respect pour eux. C'est pour ça que certaines mesures du Pacte, dont le tronc commun, me font vraiment peur. L'enseignement est un milieu énergivore et les profs ne sont pas des machines. Très souvent je souffre de l'image que d'autres peuvent avoir des profs car il y a beaucoup de généralités. Mais il faut savoir qu'on se donne à 200 %. Mais face à ce Pacte d'excellence, j'ai des

*craintes pour mon avenir... »*

Le tronc commun jusqu'à l'âge de 15 ans est sa principale interrogation. « Pour moi, c'est une mauvaise idée, clairement. Le système actuel pouvait être maintenu mais amélioré car il doit l'être. Une réforme est nécessaire mais ici, on n'a pas le moindre recul et on veut tout changer, tout réformer. Pourquoi ne tire-t-on pas les enseignements du passé ? Lancer une telle réforme de l'enseignement en deux ans, c'est chaud ! Car ce qui m'effraie le plus, c'est que l'élève ne soit plus pris en considération. Les élèves vont payer les pots cassés. »

Le problème selon Carole Piront ? « Une de mes grandes interrogations, c'est la certification du tronc commun. Si l'élève rate son examen en fin de 3<sup>e</sup> secondaire, que va-t-il se passer pour lui ? Il peut rater cet examen deux fois, OK, mais après ? Une flopée va se retrouver sans diplôme. Et puis, est-ce qu'on imagine que l'élève passera son premier examen après avoir passé 12 ans sur les bancs de l'école ? Entre la 1<sup>re</sup> maternelle et la 3<sup>e</sup> secondaire, il n'y aura pas de test, ça fait long quand même. Comment motiver l'élève sur une échéance à 12 ans ? C'est fou quand même. Ce n'est pas respecter l'enfant. »

Pour Carole Piront, là où ça coince également, c'est sur le redoublement limité. « Faire doubler un élève, c'était la possibilité pour lui de prendre son temps, de retrouver des facilités et de retrouver confiance. Pour limiter le redoublement, on dit qu'on va changer les méthodes de travail. Je veux

*bien l'entendre mais on est quand même dans des injonctions paradoxales. On va nous dire de nous débrouiller pour obtenir des résultats mais avec quels moyens ? Les profs vont modifier leurs méthodes, vont innover mais sans avoir droit à l'erreur. Qui va prendre le risque d'innover et de perdre son travail ? Et du côté des élèves, ceux qui vont s'en sortir, ce sont ceux dont les parents pourront payer des cours particuliers. Ce n'est pas égalitaire du tout, c'est égalitariste. »*

Enfin, la prof de Sainte-Claire craint aussi que des cours communs jusqu'à 15 ans posent des soucis, surtout pour ceux qui désireront s'orienter vers une filière qualifiante par la suite. « Tout dépend d'un enfant à l'autre mais ce qui va poser problème avec ce tronc commun, c'est que la formation qualifiante se fera en 3 ans et plus en 4. De plus, le Pacte prévoit aussi 4 mois pour explorer d'autres pistes. Il restera donc deux ans et demi pour apprendre un métier, sans intégration dans le monde du travail comme on peut en connaître dans le CEFA par exemple (NDLR : le centre d'éducation et de formation en alternance). En parlant du monde du travail, ce qui m'inquiète aussi, c'est l'approche orientante du tronc commun. Cela signifie que l'élève pourra aller voir ce qui se fait ailleurs, qu'il pourra toucher à différents métiers. OK, mais avec quels moyens ? On va passer des vidéos ? Organiser des voyages en car ? C'est le flou ! Concrètement, quels seront les moyens alloués pour le tronc commun ? » ■

# « J'ai peur que ça démotive l'enfant »

**D**epuis le mois de janvier, la jeune Laurence Gilon, 23 ans, est institutrice en 4<sup>e</sup> primaire à l'école Saint-Joseph, à Verviers. Après un passage dans l'enseignement spécialisé, cette Heusytoise motivée est à la tête de sa première classe dans l'ordinaire. Totalement passionnée par son job, elle l'envisage comme « la façon de pouvoir aider les enfants, notamment à parler français en ce qui concerne la situation dans mon école. C'est aussi les amener à se débrouiller dans la vie. Ce que j'aime aussi dans ce métier, c'est qu'il a plein d'autres facettes. Je suis aussi infirmière, psychologue... On est multitâches. Et que dire de tout ce qu'on reçoit de la part des enfants ? Je suis quelqu'un de dynamique. Je voulais un travail avec du contact, avec de l'échange, avec des projets ».

Même si elle n'enseigne que depuis peu de temps, Laurence Gilon a tout de même son idée sur le Pacte d'excellence. Et sur la question de l'élaboration d'un tronc commun, elle nuance ce qui est envisagé par le ministère de l'Éducation... « Sur l'idée d'un tronc commun jusqu'à 15 ans, je suis mitigée. D'un côté, il y a certaines choses positives comme pouvoir

tences différentes. Que l'élève puisse découvrir de tout, c'est une bonne chose. Ce qui m'inquiète plus, c'est la difficulté que peut rencontrer le jeune. Lui imposer un tronc commun jusqu'à 15 ans, c'est peut-être trop. Ne pas permettre à l'élève de faire ce

qu'il veut n'est peut-être pas bon. Des jeunes qui sortent du primaire savent par exemple qu'ils seront mieux en apprenant un métier manuel plutôt que de se cantonner dans des matières générales comme le français et les maths. » Et Laurence Gilon d'ajouter comme crainte supplémentaire : « 15 ans, c'est aller loin dans le cursus. Ma crainte, c'est que ça démotive l'enfant et qu'il décroche. À quoi cela va-t-il servir de les garder dans un tronc commun si les élèves ne sont pas épanouis ? Cette question du décrochage scolaire me turlupine vraiment. Je le vois déjà bien en 4<sup>e</sup> primaire, des enfants de 9-10 ans sont parfois déjà si peu intéressés. Déjà dans le primaire il y a des différences dans l'apprentissage des enfants. Tout le monde n'est pas au même stade. Et c'est parfois difficile d'amener les enfants au même point. Moi j'ai le réflexe de différencier les travaux. Ça me vient du spécial. Mais avec une classe de 30, ça devient très difficile. Aider chaque enfant ne sera possible qu'avec des aides supplémentaires.

Et sur les moyens octroyés, on a encore peu de réponses... »

Alors, dur, dur de trouver des avantages dans ce tronc commun ? « Le tronc commun c'est bien pour les enfants qui ont la possibilité de réussir dans beaucoup de matières et qui n'ont pas forcément trouvé leur voie. Une enfant qui réussit bien peut sortir de rhéto avec son CESS en poche et sans savoir ce qu'il veut faire de sa vie. Mais pour ceux qui font le choix d'un métier manuel, ce qui est tout aussi valorisant, comment les aider à ne pas décrocher jusqu'à 15 ans ? »

## Et le redoublement ?

Le Pacte, via ce tronc commun, espère limiter le redoublement. Un bon point ? « Non. Certains enfants ont vraiment besoin d'une bonne claque pour se relever. Je suis d'accord qu'il faut amener les enfants au même niveau mais s'il y a beaucoup de lacunes... Si l'enfant ne double pas, il sera peut-être heureux de rester en classe avec ses amis mais il sera aussi et surtout en souffrance. Certains enfants ont besoin de doubler. Notamment pour retrouver une estime de soi. Doubler, ce n'est pas du tout quelque chose de péjoratif. S'il le faut, il le faut. Je me vois mal faire passer un enfant qui ne sait pas lire ou pas faire un calcul. » ■

R.G.

## UN TRONC COMMUN JUSQU'À 15 ANS

## « Il faut qu'on me garantisse des moyens »

**Mauro Veneruz enseigne dans le degré différencié à Herve.** Par rapport à la spécificité de ce degré d'enseignement, il craint le Pacte.

● **Raphaëlle GILLES**

**V**oilà 15 ans que Mauro Veneruz est prof au Collège Providence de Herve. Cette année, il donne cours de français en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire ainsi qu'en 1<sup>re</sup> différenciée. Et c'est d'ailleurs ce degré différencié qui le passionne, le motive. Faire que des élèves avec des difficultés d'apprentissage atteignent le maximum de leurs capacités, c'est son dada. Alors, quand on lui parle de tronc commun pour tous les élèves, il grince des dents... « Ce qui m'a poussé à entrer dans le monde de l'enseignement, c'est l'envie d'aider et de transmettre. Amener des jeunes un pas ou deux plus loin, c'est très motivant. Dès ma deuxième année dans l'enseignement, on m'a proposé de reprendre la 2<sup>e</sup> professionnelle. J'ai de suite accepté afin de travailler avec les élèves les plus en difficulté. Puis je suis passé dans le différencié et c'est un véritable choix. Ces élèves ont besoin d'attention, de toute mon énergie. C'est vraiment avec ces jeunes que je peux remplir mon rôle d'enseignant. J'ai longtemps cherché

*ce que je voulais faire de ma vie, maintenant que j'ai trouvé, je ne change pas... »*

Alors, ce tronc commun jusqu'à 15 ans, ça vous inspire ? « Pour moi, ce n'est pas une bonne idée. J'ai peur du décrochage chez les enfants qui vont baisser les bras, qui vont se sentir peut-être dégoûtés par l'école. Ils seront peut-être une minorité mais c'est hypothéquer leur avenir. Je n'ai pas envie que ces élèves quittent carrément l'école. Chaque élève est différent, avec des aptitudes différentes, que ce soit avec sa tête ou ses mains.

*Quand je vois ce que certains jeunes font en électricité ou en mécanique, c'est magnifique. Mais c'est élèves-là, on va les condamner à survivre jusqu'en 3<sup>e</sup> secondaire. Je suis en colère, pour moi, c'est inconcevable. »*

Pourtant, le Pacte d'excellence prévoit des moyens supplémentaires, notamment en matière de remédiation. « Oui mais financièrement, ça va se passer comment ?, enchaîne Mauro Veneruz. Je n'y crois pas ! Quand je vois ce que peut coûter la remédiation... Et c'est nous, les enseignants, qui allons devoir bricoler. Moi, ça ne me pose pas de problème d'accorder deux heures de plus chaque semaine à de la remédiation en plus de mon horaire, mais il faut qu'on me garantisse des moyens. Je ne suis pas vraiment rassuré. On ne nous parle pas des budgets qui seront alloués. En ce qui concerne le tronc commun, je me pose aussi des questions quant au fait d'exploiter les compétences de chacun. Oui l'élève va toucher à tout mais comment va-t-il développer ses compétences ? Les

*cours seront orientés vers du général avec 2 ou 4 heures de pratique par semaine. Ce n'est pas assez ! Quand on voit qu'en 3<sup>e</sup> professionnelle, les élèves ont 16 ou 18 heures de pratique par semaine... Ce tronc commun me fait vraiment craindre la disparition du degré différencié. Et dans ce cas, je ne serai plus utile. Sans le différencié, je ne sais pas quel sera mon avenir. »*

Mauro Veneruz s'interroge aussi sur le redoublement. Faut-il le limiter ? « Faire doubler pour faire doubler, je ne vois pas l'intérêt non, c'est vrai, explique-t-il. Malheureusement, avec la fin du redoublement entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> secondaire, on constate que c'est l'hécatombe en 2<sup>e</sup>. Les élèves ont vite compris qu'ils n'avaient pas besoin de travailler. Cette année, on compte 20 ou 25 % d'échec en 2<sup>e</sup> au lieu de 10 %. Tout ça parce que les élèves de 1<sup>re</sup> n'ont pas appris à travailler. Le passage de la 6<sup>e</sup> primaire à la 1<sup>re</sup> secondaire est déjà très difficile, alors si en plus on dit qu'on ne doublera pas... Si l'élève ne bosse pas, il sera très vite largué. J'ai peur que ça mette l'enfant en situation d'échec constant et qu'il perde confiance. Pire, cela peut être dangereux de dire à l'élève tu avanças même si tu ne bosses pas ! Aura-t-on donc les moyens de limiter le redoublement ? Si on nous dit que la remédiation se fera par groupe de 5 élèves, avec de vraies méthodes de remédiation, alors, je dis oui. Mais là, on n'a aucune garantie. On navigue à l'aveugle. On a besoin de concret. Et le tronc commun est ma crainte principale. J'ai peur qu'on sacrifie une partie de la jeunesse. » ■